

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « développement économique et urbanisme »

Conseil municipal du 25 juin 2012  
Séance du 29 mai 2012

## 24 PRU Rouher – Dénomination de voies - boulevard Pierre Mendès-France, rue Lucie et Raymond Aubrac, rue François Villon

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes M'BAYE-DIAO, FEVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS  
Mme BOUKHELIF  
Mme PAMART  
Mme BARBETTE  
M. MACHU  
Mme LEFEVRE  
Mme SOKOLONSKI  
M. CHEURFA

Pouvoir à :  
Pouvoir à :

Mme CAPON  
Mme CARLIER  
M. SZPIRKO  
M. BEAUBRUN  
Mme FEVRIER  
M. BELMHAND  
Mme MAUPIN  
M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DINGIVAL  
Mme RIFFAULT  
M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

39  
39  
36

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hicham BOULHAMANE, conseiller municipal délégué, expose :

Le projet de renouvellement urbain du quartier Rouher, comporte d'importantes interventions sur les espaces publics dans un objectif de requalification des rues.

Ainsi trois voies vont prochainement être créées ou sont en cours de réalisation (voir plan ci-joint), et il vous est proposé de leur donner le nom de personnalités marquantes de l'histoire ou de la littérature.

Le boulevard Biondi a été prolongé vers l'ouest pour rejoindre le boulevard Jean Moulin. La nouvelle voie qui débute au croisement de la rue Henri Dunant et de la partie du boulevard Jean Moulin jusqu'à l'équipement du conseil général est dénommé boulevard Pierre Mendès France en hommage à cet homme politique français, né le 11 janvier 1907 à Paris et décédé le 18 octobre 1982. Résistant pendant la 2° guerre mondiale, il incarne également le symbole d'une conception exigeante de la politique.



# maintenant !

Une nouvelle voie sera créée au nord du prolongement du boulevard Biondi, elle portera le nom des célèbres résistants Raymond Aubrac (né le 13 juillet 1914 à Vesoul et mort le 10 avril 2012), et Lucie Aubrac (née en le 29 juin 1912 à Paris et décédée le 14 mars 2007).

A l'ouest du quartier, une liaison entre le boulevard Jean Moulin à la rue Alfred de Musset est prévue. Elle sera dénommée François Villon (1431- après 1463), poète français du Moyen Age, auteur de la célèbre « Ballade des pendus », qui est considéré comme l'un des pères de la poésie moderne.

Aussi, il vous est proposé de nommer ces trois nouvelles voies boulevard Pierre Mendès-France, rue Lucie et Raymond Aubrac et rue François Villon.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis favorable de la commission « développement économique et urbanisme », en date du 29 mai 2012,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article unique** : de dénommer les trois nouvelles voies créées : boulevard Pierre Mendès-France, rue Lucie et Raymond Aubrac et rue François Villon.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 26.06.12

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 29.06.12

Jean-Claude VILLEMAIN



Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise



Certifié exécutoire le présent document  
Creil, le 29.06.12 Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Raluy

2/2